



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 2 décembre 2013

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Prière

RÉSOLUTION 2013-199

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 décembre 2013.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 décembre 2013
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 11 novembre 2013
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de novembre 2013
4. Réforme cadastrale : Résolution : Rues à conserver ou non :
 - a) 694-42 et 693-14
 - b) 693-15-P
 - c) 694-25 et 693-5
5. Résolution : Couverture d'assurance accident : Conseil et employés cadres
6. Adoption de la liste des comptes à radier
7. Dépôt et adoption du calendrier des sessions pour 2013
8. Résolution : pour les dépenses incompressibles (factures courantes)
9. Congé des fêtes : Bureau municipal fermé les 25, 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier 2014
10. Publication des vœux dans le journal Coup d'œil (2 parutions)
11. Résolution : Salaire des employés permanents, des élus, des pompiers et des PR
12. Dépôt du Registre des Dons reçus par les élus
13. Vérification pour arpentage pour le coin de l'école pour stationnement ou autre solution
14. Résolution : Augmentation du taux pour le kilométrage (actuel=.35)
15. Service Incendie Pompiers et Premiers Répondants :
16. Voirie :
 - Résolution : Filage de la génératrice au garage municipal
17. Parc Régional :
18. Bibliothèque :
19. Divers:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- Résolution : Demande de commandite de l'UPA
- Annexe IV de Politique de gestion contractuelle à signer et remettre

20. Correspondance

21. Période de questions

RÉSOLUTION 2013- 200

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 11 novembre 2013.

RÉSOLUTION 2013- 201

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de novembre 2013, décrits à la liste en annexe.

Du chèque 47041 au chèque 47163 inclusivement, le total est: 115 113.29\$
Le fonds de roulement est de.....550 000,00\$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2013 est de 430 000,00\$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2013- 202

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que la firme d'arpenteur géomètre, mandaté pour effectuer la réforme cadastrale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, maintienne distinctement les chemins privés 694-42, 693-14, 695-15-P et 694-25, 693-5 et qu'ils soient identifiés par 1 ou 2 numéros distincts au nouveau cadastre, afin de permettre de les rendre public éventuellement tenant compte qu'ils existent au cadastre actuel.

RÉSOLUTION 2013- 203

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit choisie l'option B de la proposition du Groupe Ultima Inc. pour l'assurance accident des cadres et des élus de la municipalité, pour 2014 et les années subséquentes.

RÉSOLUTION 2013- 204

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient radiés les montants, tels que décrit à la liste suivante, des dossiers inscrits au camping du Lac cristal :

LISTE DES COMPTES À RADIER

31 décembre 2013

<u>MATRICULE</u>	<u>NOM</u>	<u>2012</u>	Intérêts au 31-12- <u>2013</u>	<u>TOTAL</u>	<u>Raison</u>
				<u>31-12-2013</u>	
	EMPLACEMENTS AU CAMPING DU LAC CRISTAL				
0896-16- 0506					
00-100	Picotte Alexandre	0.53 \$	0.07 \$	0.60 \$	1
00-105	Bouthot Josée	34.85 \$		34.85 \$	2
00-108	Pie Martin	117.30 \$	47.87 \$	165.17 \$	1
00-119	Collard Nathalie	80.75 \$	20.32 \$	101.07 \$	1
00-128	Richer Raymond	37.40 \$		37.40 \$	2



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

No de résolution
ou annotation

00-130	Bourbonnais Patricia	37.40 \$	14.17 \$	51.57 \$	1
02	Pacheo Paul	245.65 \$		245.65 \$	2
17	Camping Lac Cristal		8.03 \$	8.03 \$	1
18	Camping Lac Cristal		15.77 \$	15.77 \$	1
19	Camping Lac Cristal	435.20 \$	112.82 \$	548.02 \$	1
20	Camping Lac Cristal		8.94 \$	8.94 \$	1
23	Lyonnais Karine	4.33 \$		4.33 \$	2
25	Lamothe Edith	41.65 \$		41.65 \$	2
29	Poissant Yannick	2.32 \$		2.32 \$	2
30	Malette Jean-Marie	27.20 \$	16.61 \$	43.81 \$	1
31	Taillefer Jean	14.45 \$	4.72 \$	19.17 \$	1
32	Mercier Patricia	43.35 \$		43.35 \$	2
34	Fortier Steve	15.19 \$		15.19 \$	2
51	Lallemand André	22.10 \$		22.10 \$	2
53	Pacheco Mario	40.80 \$		40.80 \$	2
55	Gauthier Manon	91.80 \$		91.80 \$	2
56	Moreau Gaetan	33.15 \$		33.15 \$	2
58	Caron Sylvie		4.99 \$	4.99 \$	1
63	Regimbal Mario	1.90 \$	0.27 \$	2.17 \$	1
70	Boileau Stéphane	20.40 \$		20.40 \$	2
79	Lachapelle Claude		5.45 \$	5.45 \$	1
84	Lallemand Michel	62.05 \$		62.05 \$	2
86	Heroux Hélène	49.30 \$	33.52 \$	82.82 \$	1
92	Giroux Claude	61.20 \$		61.20 \$	2
96	Hemonh Thérèse	36.55 \$		36.55 \$	2
97	Colmenares Isabel	25.50 \$	11.38 \$	36.88 \$	1
TOTAL:		1 582.32 \$	304.93 \$	1 887.25 \$	

Raison 1: N'existe plus

Raison 2: Taxes année 2011

RÉSOLUTION 2013- 205

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté le calendrier des sessions ordinaires, et de la session extraordinaire pour le budget, pour l'année 2014.

**CALENDRIER DES SESSIONS 2014
CONSEIL MUNICIPAL**

Janvier	13	Février	3	Mars	3
Avril	7	Mai	5	Juin	2
Juillet	7	Août	Relâche	Septembre	8
Octobre	6	Novembre	3	Décembre	1

Session extraordinaire

Adoption du budget 15 décembre 2014

RÉSOLUTION 2013- 206

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky à effectuer les paiements pour les dépenses incompressibles, les salaires et les remises pour l'année 2014.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2013- 207

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit fermé le bureau municipale le 25 et 26 décembre 2013 et le 1^{er} et 2 janvier 2014, que ces journées soient payées aux employés municipaux ou repris selon leurs tâches de travail. Que le parc Régional sera fermé le 25 décembre 2013 et le 1^{er} janvier 2014 et que les employés permanents qui doivent travailler pendant ces journées peuvent déplacer ces congés à une date ultérieure.

RÉSOLUTION 2013- 208

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soient publiés les vœux des fêtes dans le journal Coup D'œil pour les 2 parutions.

RÉSOLUTION 2013- 209

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient majorés de 2.5% les salaires bruts des employés permanents travaillant un minimum de 25 heures / semaine pour s'établir au montant brut suivant pour l'année 2014 :

Daniel Striletsky	1029.74\$/ semaine 5 semaines de vacance (10%) 5 jours de congé pour maladie payés pouvant être convertis en jour de bénévolat au Parc régional
Jocelyne Blanchet	21.94\$/heure 3 semaines de vacances (6%) 5 jours de congé pour maladie payés
Stéphanie Leblanc	15.37\$/heure 2 semaines de vacances (4%) 3 jours de congé de maladie payés
Normand Faille	870.26\$/semaine 3 semaines de vacances (6%) 5 jours de congé pour maladie payés
Sylvain Landry	17.91\$/heure 3 semaines de vacances (6%) 5 jours de congé pour maladie payés
Yvon Dupuis	17,91\$/heure 3 semaines de vacances (6%) 5 jours de congé pour maladie payés
Luc Lanciault	771.96\$/semaine (19.29\$/heure) 2 semaines de vacances (4%) 3 jours de congé de maladie payés
Jonathan Chaperon	15.37\$/heure 2 semaines de vacances (4%) 3 jours de congé de maladie payés

Tous les avantages sociaux sont maintenus.

RÉSOLUTION 2013- 210

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit majorée de 2.5% la rémunération des élus pour l'année 2014.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2013- 211

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit majorée de 2.5% la rémunération des pompiers volontaires et premiers répondants pour l'année 2014 sauf pour le montant fixé pour l'inspection hebdomadaire des véhicules et équipements.

Que les montants annuels du directeur, assistant directeur, officiers soient dorénavant établis comme suit en arrondissant au dollar près :

Directeur	100% du forfait de 1435\$
Assistant-directeur	75% du forfait de 1435\$
Officier	50% du forfait de 1435\$

Que soit ajouté un montant forfaitaire de 200,00\$ au directeur, Assistant-directeur et officiers pour les tâches reliées aux Premiers Répondants.

Forfait annuel

Directeur	1 435,00\$	Plus	200.00\$ Premier Répondant
Assistant-directeur	1 076,00\$	Plus	200.00\$ Premier Répondant
Officiers	718,00\$	Plus	200.00\$ Premier Répondant

Intervention en prévention à taux horaire

Directeur, assistant directeur, officiers	16,56\$
Pompier, premiers répondants et auxiliaires	15,23\$

Pratique à taux horaire

Directeur, assistant directeur, officiers	12,61\$
Pompier, premiers répondants et auxiliaires	11,28\$

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DÉPOSE UN EXTRAIT DU REGISTRE DES DONS REÇUS PAR LES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2013, TEL QUE REQUIS À LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE.

RÉSOLUTION 2013- 212

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit établi le tarif de déplacement avec un véhicule personnel à 0,45\$ du kilomètre.

Présentation de la correspondance.

- Ouverture de la période des questions par le président
- M. Michel Chalifoux intervient pour savoir qui doit couper les branches sur la piste cyclable (club de ski doo).
- Mme Jacqueline Paul demande si la municipalité prévoit faire des activités de carnaval d'hiver en 2014. Nous lui répondons que non.
- Mme Gamache intervient au sujet des activités d'équitation sur la piste cyclable.
- Mme McDermott demande des informations concernant la cause avec Mme Laurier. Nous lui répondons qu'il y a un règlement hors cours. Elle demande le montant remis, nous lui répondons que le conseil est tenu à la discrétion, mais qu'ils peuvent consulter les procès-verbaux pour en savoir plus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- M. Denis Robert demande s'il est possible d'implanter une boîte de recyclage des canettes à la salle Jules-Romme.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 2 décembre 2013.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier